



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 66837

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conclusions du rapport Jules Ferry 3.0 rendues début octobre 2014. L'enseignement à l'informatique est en train d'être généralisé avec également l'optique de l'apprentissage au codage. Dans le même temps, la pénétration du numérique dans l'école remet en question les modes d'organisation sociale et aussi la formation des enseignants. Dans les pays voisins tels que l'Angleterre, l'informatique est une composante essentielle de l'enseignement et notamment de l'enseignement scientifique. En Angleterre, suite au rapport « Shut down or restart » de la Royal Society (2010), l'informatique fait depuis 2013 partie de l'enseignement des sciences et des examens au même titre que la physique, la chimie ou la biologie. Il souhaite savoir si la mise en œuvre d'un plan numérique dans les établissements scolaires pourrait faire partie des prochaines stratégies scolaires avec la restitution systématique d'un rapport de chaque établissement au sein de chaque académie.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66837

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8730